

RIFSEEP FILIERE ADMINISTRATIVE du MENESR -ADHESION AU 1er SEPTEMBRE 2015

LISTE DES INDEMNITES INTEGREES DANS L'IFSE

INDEMNITES PRINCIPALES :

Indemnité d'administration et de technicité (IAT)

Décret n° 2002-61 du 14 janvier 2002 relatif à l'IAT

Arrêté du 14 janvier 2002 fixant les montants de référence de l'IAT

Arrêté du 23 novembre 2004 fixant les montants de référence de l'IAT en faveur de certains personnels de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche)

Arrêté d'assimilation du MENESR du 25 février 2002 modifié (personnels en fonctions dans les services déconcentrés, les établissements publics locaux d'enseignement et les établissements publics relevant du MENESR)

Prime de fonctions et de résultats

Décret n° 2008-1533 du 22 décembre 2008 modifié relatif à la prime de fonctions et de résultats

Arrêté FP du 22 décembre 2008 fixant les montants de référence de la PFR (corps des attachés et emplois fonctionnels)

Arrêté MENESR du 4 août 2009 fixant les corps et emplois relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, de la ministre chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la ministre chargée de la jeunesse, des sports et de la vie associative bénéficiant de la PFR (corps des attachés et emplois fonctionnels)

Arrêté FP du 9 octobre 2009 fixant les montants de référence de la PFR applicables au corps des secrétaires administratifs

Arrêté MENESR du 1er juin 2010 étendant au corps des SAENES le bénéfice de la PFR

INDEMNITES SUPPLEMENTAIRES :

Indemnité pour travaux dangereux, insalubres, Incommodés ou salissants :

Décret n° 67-624 du 23 juillet 1967 fixant les modalités d'attribution et les taux des ITDIIS

Arrêté ministériel d'application du 14 mai 1970

Indemnité de responsabilité des régisseurs d'avances et de recettes :

Décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié

Arrêté du 28 mai 1993 modifié relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents)

Prime de fonctions informatiques et indemnité horaire-pour traitement de l'information (le cas échéant) :

Décrets n° 71-342 et 71-343 du 29 avril 1971

Arrêté du 7 décembre 1971 relatif aux primes prévues en faveur des personnels analystes, programmeurs système et chef d'exploitation

Décret n°72-1012 du 7 novembre 1972 instituant une indemnité horaire spéciale en faveur des fonctionnaires de l'Etat affectés dans les centres de traitement automatisé de l'information.

Arrêté du 15 avril 1975 portant fixation des taux et des majorations de l'indemnité horaire spéciale instituée en faveur des fonctionnaires de l'Etat affectés dans les centres de traitement automatisé de l'information

Indemnité de gestion (le cas échéant) :

Décret ministériel n° 72-887 du 28 septembre 1972 fixant le régime des indemnités allouées aux agents comptables et gestionnaires des établissements d'enseignement relevant du MENESR (chapitre I seulement)

Arrêté du 4 janvier 2008 fixant les taux annuels des indemnités allouées aux agents comptables et gestionnaires des établissements d'enseignement (art. 1er)

Prime de participation aux personnels administratifs assurant des activités d'accueil dans les CROUS :

Décret n° 2003-1318 du 23 décembre 2003 portant attribution d'une prime de participation aux personnels administratifs qui assurent des activités d'accueil dans les centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires durant la période estivale.

Arrêté du 23 décembre 2003 portant application du décret n° 2003-1318 précité

Indemnité pour difficultés administratives Alsace-Moselle

Décret n°46-2020 du 17 septembre 1946 portant attribution d'une indemnité de difficultés administratives aux personnels civils de l'Etat en service dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle
Circulaire du 28 mai 1958